

# Le fait du jour → Limousin

## Financé par la foule

Le « financement par la foule » - crowdfunding en anglais - recourt aux outils de transactions financières entre citoyens, avec peu ou pas d'intermédiaire par les acteurs traditionnels.

## Un chiffre

**60** millions d'€. C'est ce qu'espèrent les acteurs du financement participatif en France en 2013, contre 25 millions en 2012.

**D'un côté des projets en manque d'argent de l'autre des citoyens prêts à investir. Tous se retrouvent autour de la finance participative.**

Sylvain Compière

[sylvain.compiere@centrefrance.com](mailto:sylvain.compiere@centrefrance.com)

**L**a solidité comme remède à la crise ? Voilà le credo développé par les promoteurs du « crowdfunding », autrement dit la finance participative. Plus d'une centaine d'acteurs de cette « autre manière de concevoir l'investissement » sont réunis demain à Limoges pour débattre de l'avenir de la formule.

**En ligne.** Celle-ci est simple : un projet qui peine à trouver des financements recourt aux réseaux sociaux, notamment par Internet, pour solliciter la contribution de particuliers. Ce mécénat populaire peut prendre plusieurs formes : don simple ou contre contrepartie (*voir ci-dessous*) prêt rémunéré ou non, ou encore investissement dans le capital.

### Le mouvement s'amplifie.

Patricia Rivalier, animatrice du réseau « Limousin business angels », remarque qu'il y a « de plus en plus de demandes pour de petits investissements locaux. Le mouvement s'amplifie ». Elle ajoute, à l'attention des épargnants : « vous avez des économies ? Alors vous pouvez participer au développement économique de la région en investissant dans un projet local, plutôt que de jouer au lotto ».

**Projets divers.** Les projets sont de tous types et de toutes tailles. Les plus importants dans la région sont la constitution du fonds d'investissement Dynalim (par le biais d'un emprunt obligataire de 26 millions d'€), les chantiers de réhabilitation de la

fondation du patrimoine (par souscriptions) ou encore la fondation La Borie (200 000 € de mécénat populaire). Mais ce mode de financement est aussi particulièrement adapté à des projets plus modestes, comme l'animation en maison de retraite, l'aménagement d'une ferme en chambres d'hôtes ou l'achat d'un véhicule destiné aux personnes âgées.

**Innovation.** Economie, culture, social... l'étendue des domaines concernés est large et va même jusqu'aux secteurs de pointe :

Andre Sica de Moraes, chargé de mission à la Banque postale, estime qu'« il y a un vrai besoin de complémentarité entre la banque et la finance participative. Notre intérêt est d'orienter les gens qui peuvent en avoir besoin vers ce nouveau mode de financement. Le plus souvent, d'ailleurs, le financement participatif s'ajoute à un prêt bancaire pour finaliser le montage d'un projet ».

**Mots.** Pour Marc Faillet, directeur général de la CCI Limousin,

## Quand les citoyens portent les projets



« VOULEZ-VOUS CIRQUER, GRAND-MÈRE ? » Le projet d'animation, porté au printemps par l'acrobate Alexandre Fray (ci-dessus), en partenariat avec le Centre du cirque et la maison de retraite de Néon, a été cofinancé par une vingtaine de donateurs grâce à une plateforme sur Internet pour un montant global d'environ 2 000 €.

« faire jouer la solidarité est un excellent moyen de rapprocher les citoyens du tissu économique local. D'autant que les tensions sont exacerbées entre décideurs politiques et opinion publique. Le Limousin est une petite région pleine d'atouts mais qui a besoin de cette solidarité entre financeurs publics et privés ». Jean-Christophe Chastagnier, du cabinet d'avocats d'affaire Fidal, explique que « nous devons faire un travail de pédagogie, d'éducation de nos clients. Le Limousin est une région terrienne, où la possession du capital est quelque chose d'important. Il faut donc démontrer cette évolution et en montrer les avantages ».

### Des droits courts de financement

Selon Thierry Chevalier, responsable d'une société de conseil en entreprise - Compinnov - et organisateur du forum de demain (*voir ci-dessus*), « la finance participative est en train de se démocratiser, avec un soutien actif du ministère de Fleur Pellerin. C'est le principe de l'économie de proximité avec l'établissement de circuits courts de financement, comme il en existe pour les biens de consommation ou les services. Un réseau qui s'appuie sur des citoyens financeurs, qui deviennent à leur tour des ambassadeurs du projet ». ■

**Plateformes.** Il existe sur Internet de nombreuses plateformes destinées aux projets de financement participatif : My Major Company, Kisskissbankbank (parmi les plus anciennes), Anizuka, Cowfunding (projets responsables), Anaxago, FinanceUtile (développement des entreprises), etc.

## Dons en ligne pour édifier une cabane



Charles obtient les permis de construire, reste alors à trouver l'argent. « Des amis m'ont parlé de la finance participative sur Internet et ça collait avec mon projet, raconte-t-il. J'ai lancé l'appel (\*) il y a un mois et il a fallu faire jouer les réseaux, envoyer des courriels... 6 000 € ont déjà été récoltés. J'ai déjà prévu de compléter avec un apport afin de ne pas perdre l'argent, si la collecte n'atteint pas 7 500 €. Je vais donc pouvoir construire la deuxième cabane. Sans cette collecte, le projet aurait été repoussé de plusieurs années. » ■

(\*) [www.kisskissbankbank.com/eco-source-arboricole-cabane-yourte-perche-dans-les-arbres](http://www.kisskissbankbank.com/eco-source-arboricole-cabane-yourte-perche-dans-les-arbres).



LA BORIE. Le projet a recueilli 200 000 € par le biais d'une souscription.